



RAPPORT ANNUEL 2022



Agir avec et pour les habitants

SOMMAIRE

Carte des Régies	4
Le mot du président	5
Le Mouvement des Régies	6
La gouvernance	7
Organigramme	8
Ressources financières	9
Les Régies de Quartier et de Territoire	10
Temps forts des Régies en 2022	12
Chiffres clés	14

P.16

Mission 1

Représenter

P.18

Mission 2

Animer

P.20

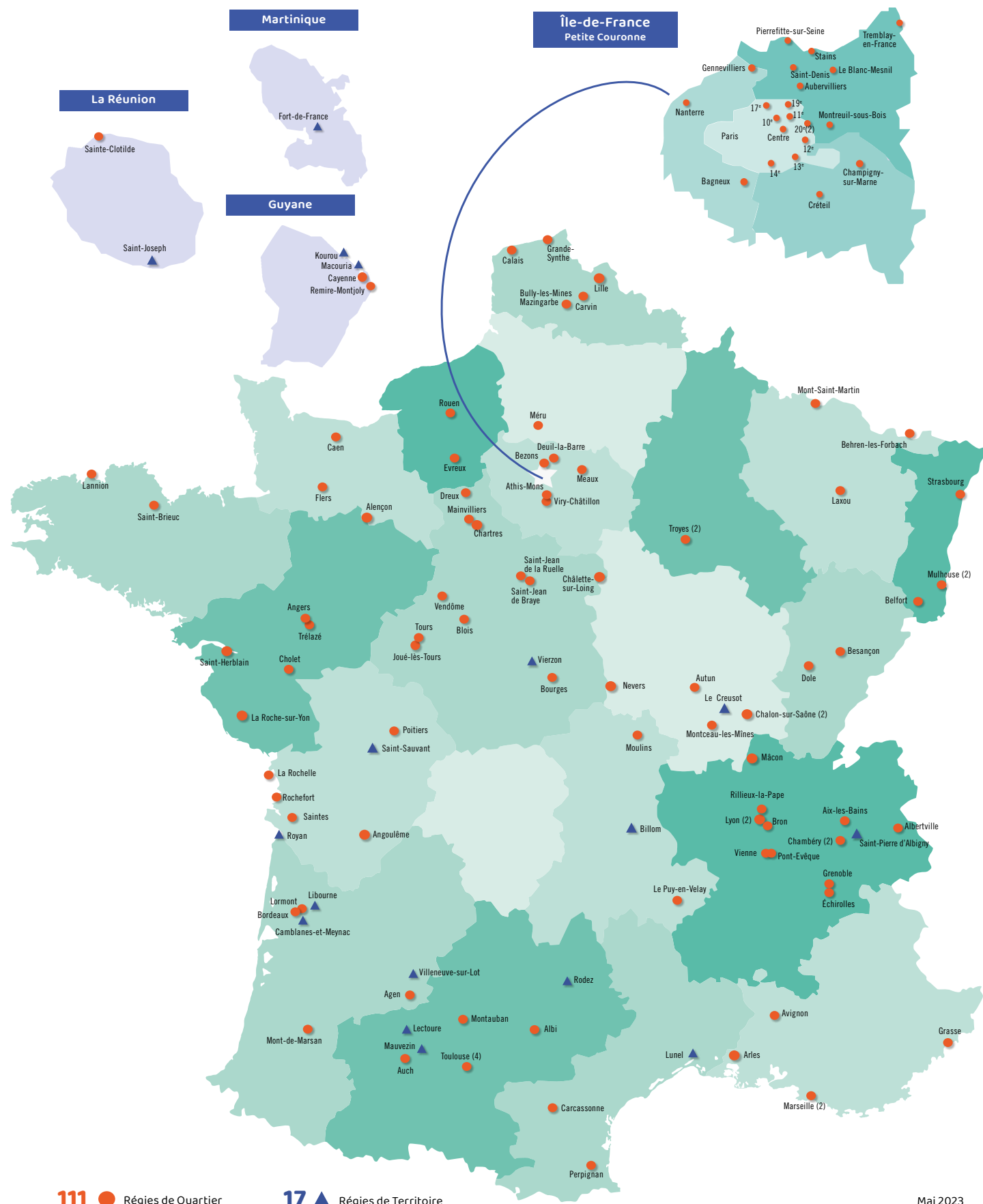
Mission 3

Accompagner

Pôle Formation	26
Passag/e/s	28
Le Syndicat employeur des Régies de Quartier (SERQ)	30
L'Association européenne des Régies de Quartier (AERDQ)	31
Communication	32
Perspectives	33
Carte des futures Régies	34

CARTE DES RÉGIES

128 RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT

LES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE, TOUJOURS EN MOUVEMENT !



Jacques Limouzin

Président
du Mouvement
des Régies

2022 l'année des retrouvailles... et 2023 l'année pour bien reprendre ses marques.

2022 l'année des retrouvailles ou plutôt l'année où nous avons pu nous revoir en vrai, en présentiel comme on a appris à le dire.

La meilleure illustration fut la réussite de notre assemblée générale en juin 2022 à Lunel, organisée par la Régie de Territoire et qui nous a permis de nous retrouver à presque 100 régies (sur 130) et 300 participants : du jamais vu. Envie de se voir, d'échanger, de partager, d'être bien ensemble entre nous et avec nos partenaires et puis aussi envie de changer. Cela s'est traduit par le changement de nom de notre réseau.

Nous sommes devenus le MOUVEMENT des RÉGIES.

Tout un nouvel élan ! Mouvement pour affirmer que nous voulons bouger car nos territoires évoluent et que notre projet politique mérite de se diffuser. Pour illustrer cela nous pouvons être fier qu'une vingtaine de projets de nouvelles Régies émerge.

Les formations ont repris. Passag/e/s, notre organisme de formation s'est renforcé et a fêté ses 10 ans.

Et puis, déjà amorcé depuis plusieurs années dans notre action « Si t'es jardin » nous allons encore approfondir notre approche de la transition écologique sociale et solidaire qui va être inscrite en 2023 dans les textes fondateurs du projet Régie, la Charte et le Manifeste.

Enfin, et c'est un beau signe de volonté de renforcer le Mouvement, notre équipe de chargés de projet s'est beaucoup étoffée avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs qui permettent d'être encore plus à l'écoute des Régies et surtout de développer nos apports aux Régies

en matière de politique d'emploi, d'appui juridique et de communication. La création d'un poste de délégué général adjoint a accompagné ce développement. Toutes ces décisions se sont faites grâce au bureau et au conseil d'administration, bien en phase avec les besoins des 130 Régies qui composent notre Mouvement.

Malgré cette dynamique, de nouvelles difficultés ont émergé qui peuvent peser lourd.

L'inflation touche de plein fouet notre modèle économique et fragilise certaines Régies : l'augmentation du Smic est difficilement répercutable dans nos tarifs de prestation, tandis que les collectivités locales peuvent être tentées d'encore plus serrer leurs subventions, confrontées elles-mêmes à la hausse des prix.

Dépendant beaucoup de la commande publique tant d'un point de vue financier mais encore plus comme support de l'insertion par l'activité économique, nous avons dès le début 2023, relancé un plan d'action prometteur avec les grandes fédérations HLM réunies au sein de l'USH.

Mais surtout, en 2023, nous voulons renouer avec l'envie de montrer le dynamisme de notre Mouvement, notre envie de partager ce que nous faisons concrètement sur le terrain en matière de lien social, de débattre avec nos partenaires sur l'utilité sociale et écologique de nos actions sur nos territoires. Pour cela, nous nous retrouvons à Régies en Scène, au Domaine national de Saint-Cloud le 9 juin 2023.

Et comme nous ne sommes pas tristes, nous ferons aussi la fête pour rappeler que nous sommes fiers et heureux de participer à ce beau projet au service des habitants de nos quartiers et de nos territoires.

LE MOUVEMENT DES RÉGIES

Créé en 1988, le Mouvement des Régies (ex Comité National de Liaison des Régies de Quartier) est la tête de réseau des 130 Régies de Quartier et de Territoire présentes en France (chiffre 2022).

Le Mouvement des Régies réunit toutes les associations ayant obtenu le label « Régies de Quartier » ou « Régies de Territoire ». La procédure de labellisation orchestrée par le Mouvement des Régies permet de vérifier que le projet porté par l'association correspond bien aux dimensions économique, sociale, politique et éthique définies dans les deux textes fondateurs : **la Charte Nationale des Régies de Quartier et le Manifeste des Régies de Quartier**.

NOS MISSIONS

Étudier les demandes de création de Régies

Le Mouvement des Régies accompagne les porteurs de projet alors que la Régie de Quartier/Régie de Territoire n'est encore qu'une idée. L'accompagnement se concrétise par une convention entre le Mouvement des Régies et la collectivité locale qui a la volonté de voir naître une Régie sur son territoire. La démarche consiste à aider à formuler un projet de Régie de Quartier ou de Régie de Territoire cohérent au regard des problématiques locales et conforme à l'esprit du dispositif et de la Charte des Régies de Quartier.

Garantir l'utilisation du label

Le Mouvement des Régies veille à ce que les associations créées ou devenues Régies de Quartier et de Territoire continuent à respecter les engagements et les valeurs portés par le label. Le Mouvement des Régies a la capacité de retirer le label à une Régie qui se serait trop éloignée de ses principes.

Animer

La force du réseau des Régies de Quartier et de Territoire réside dans les nombreux échanges des Régies avec le Mouvement des Régies et entre elles. Le Mouvement des Régies via le délégué général, les chargés de mission et le pôle formation se déplacent régulièrement auprès des Régies. Des temps de rencontres, de réunions, de groupes de travail ponctuent l'année et favorisent le sentiment d'appartenance, la capitalisation et le transfert des pratiques entre les Régies.

Représenter

La dimension politique est à l'origine du Mouvement des Régies de Quartier. Le projet politique reste aujourd'hui encore prégnant et actuel. Défendre les intérêts des Régies de Quartier et de Territoire à travers des plaidoyers ou des prises de parole publique auprès des autorités compétentes, en particulier sur nos champs d'intervention privilégiés (emploi, politique de la ville, vie associative) est une des missions majeures du Mouvement des Régies.



Accompagner

Le Mouvement des Régies développe, en direction des Régies, appui, conseils et accompagnements sur de nombreux aspects : marchés publics, fiscalité, gestion économique et financière, gouvernance, accompagnement des équipes, développement des partenariats locaux, implication dans la vie associative locale... Ce soutien se décline de manière collective (séminaires, formations...), individuelle (sur sollicitation des Régies ou de leurs partenaires), ou par le biais d'outils méthodologiques comme les guides.

LE MOUVEMENT DES RÉGIES, UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATIVE

L'organisation et la vie des instances sont essentielles au bon fonctionnement démocratique de notre mouvement. Le Mouvement des Régies s'est doté d'un nombre conséquent d'instances se réunissant et se renouvelant régulièrement.

Le Bureau, représenté par 10 membres du Conseil d'administration (CA), a pour fonction de veiller à la bonne mise en œuvre des orientations fixées en Assemblée générale (AG) et par le CA. Il se réunit tous les mois et pilote avec le Délégué Général les grandes orientations décidées en AG et au CA.

Le Conseil d'administration est composé de 15 Régies élues par l'Assemblée Générale pour trois ans (représenté par le binôme Président/Directeur) et 3 Régies suppléantes élues pour un an.

Aux côtés de ces 18 Régies (36 personnes) siègent les dix délégués en Région et quatre Membres Associés. En 2022, il s'agit de : Clotilde Bréaud, présidente d'honneur, Jean-François Gonnet, président du Comité Rhône-Alpes des Régies de Quartier (CRARQ) et Mohamed Rhoulam, représentant l'Association Européenne des Réseaux et des Régies de Quartier (AERDQ) et Régis Mitifiot. Le Syndicat national des Employeurs Régies de Quartier (SERQ), est membre invité.

Les Délégués en Région assurent une représentation du réseau national. Chaque région correspond à une ou plusieurs régions administratives. La délégation est assurée par une personne, professionnelle ou bénévole d'une Régie, désignée par les instances du Mouvement des Régies.

Les Délégués en Région ont principalement pour mission de faire le lien entre le Mouvement des Régies et les Régies (labellisation, intégration des acteurs au sein du Réseau...).

Ces délégués assurent également des missions de représentation dans les institutions locales (Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, inter-réseau IAE...) et de relais en faveur de la formation et du développement du réseau.

L'Assemblée générale est un événement fort de la vie associative de notre mouvement. Toutes les Régies sont invitées (présidents, bénévoles, directeurs accompagnés parfois de salariés de la Régie). Ce rassemblement est l'occasion d'accueillir les partenaires du Réseau, formateurs, consultants, partenaires institutionnels... afin de nourrir les nombreux échanges sur les pratiques et les préoccupations des participants. Près de 300 personnes participent à ce grand moment de convivialité partagé.

Les membres du Conseil d'administration et du bureau, élus lors de l'assemblée générale 2022.



ORGANIGRAMME



JACQUES LIMOUZIN

Président
presidence@lemouvementdesregies.org



CLOTILDE BREAUD

Présidente d'honneur
clotilde.b@orange.fr



TAREK DAHER

Délégué général
tarek.daher@lemouvementdesregies.org



ANTOINE SIMON

Délégué général adjoint
antoine.simon@lemouvementdesregies.org

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX



DELPHINE DIDIER

Responsable communication
delphine.didier@lemouvementdesregies.org



MARIE INAPOGUI

Assistante de direction
accueil@lemouvementdesregies.org



COVI AKAKPO

Responsable administratif, comptable et paye
comptabilite@lemouvementdesregies.org

PÔLE DÉVELOPPEMENT & APPUI



JENNIFER HAMM

Cheffe de projet développement social
jennifer.hamm@lemouvementdesregies.org



JULIEN DANIEL

Chef de projet gestion-finances
julien.daniel@lemouvementdesregies.org



JONATHAN NLOKA

Juriste
jonathan.nloka@lemouvementdesregies.org



RÉGIS NICOLAS

Chargé de mission gestion-finances
regis.nicolas@lemouvementdesregies.org



AMINA ABDOULLAHI

Chargée de mission emploi et parcours
amina.abdoullahi@lemouvementdesregies.org



FLORE-ANAIÏS BRUNET

Cheffe de projet «Si T'es Jardin»
accueil@sitesjardin.org

PÔLE FORMATION



CÉLINE GOYET

Coordnatrice formation
celine.goyet@lemouvementdesregies.org



JULIE FONTAINE

Assistante formation
formation@lemouvementdesregies.org

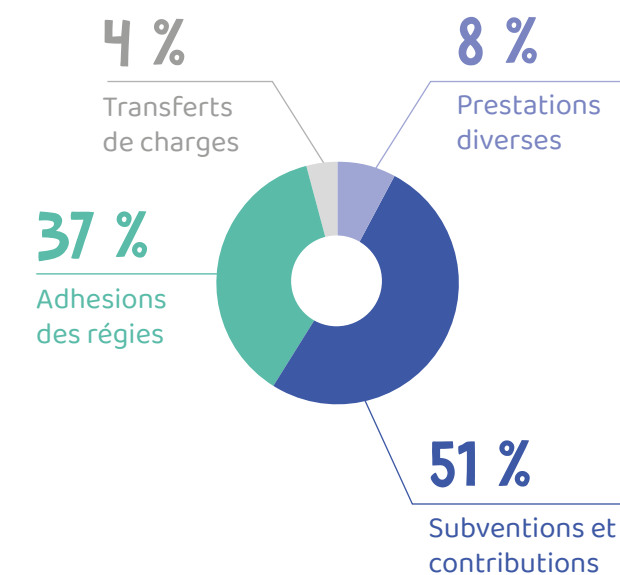
RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Mouvement des Régies est une association Loi 1901 dont le budget annuel avoisine les **2,3 M€**

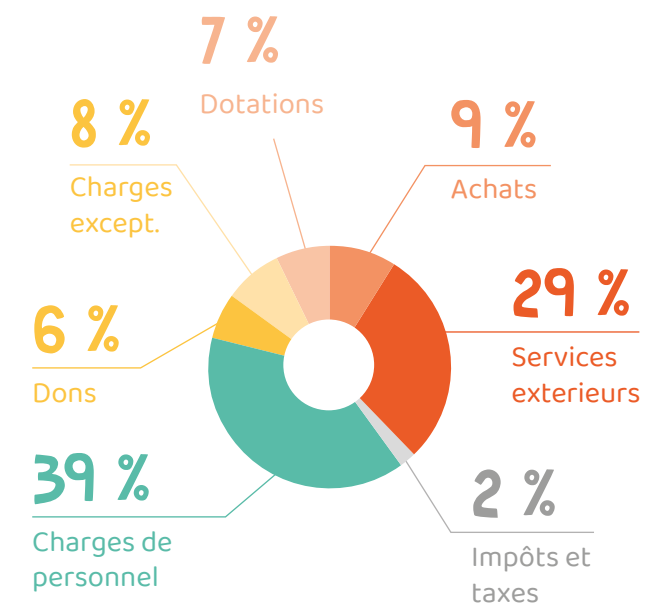
Les **fonds associatifs** du Mouvement des Régies atteignent **1,6 M€** et représentent les **2/3** du budget annuel, ce qui apporte une stabilité financière et est la preuve d'une bonne gestion.

Ses ressources proviennent essentiellement des subventions **51%** et des adhésions des Régies de Quartier et de Territoire pour **37%**.

NOS RESSOURCES



NOS CHARGES





RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AVEC ET PAR LES HABITANTS

Histoire : des habitants en prise avec leur territoire

L'énergie citoyenne est au fondement même de l'histoire des Régies. La première Régie de Quartier est le fruit d'une lutte menée par les habitants d'un quartier de Roubaix, à la fin des années 1960, pour s'opposer à un projet de rénovation urbaine élaboré sans concertation.

De cet aménagement urbain émergeront de nouvelles questions portant sur la gestion des espaces communs et sur l'insertion économique et sociale des habitants. Questions dont s'emparent à nouveau habitants et associations et dont une des réponses conduira à la création de la première Régie de Quartier en 1980.

À la suite de l'expérience de Roubaix sont nées deux autres Régies de Quartier « expérimentales » à Meaux et Marseille suivies rapidement par d'autres. Le besoin de créer un réseau face au nombre croissant de Régies a donné naissance en 1988 au Mouvement des Régies. Pour protéger et revendiquer l'originalité du modèle des Régies de Quartier, un label a été déposé à l'INPI en 1991 afin de défendre la marque en même temps qu'une Charte nationale fixait les principes et valeurs.

Le Mouvement s'est ensuite consolidé avec l'accroissement régulier du nombre de Régies de Quartier. L'apparition en 2002 des premières expérimentations en milieu rural a ouvert la voie aux Régies de Territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'où vient le nom « Régie de Quartier » ?

Le terme « Régie » est inspiré de la régie théâtrale, qui éclaire et sonorise la mise en scène. Elle est l'outil de la mise en scène des habitants (les acteurs) dans leur espace de vie (la scène), de la représentation d'eux-mêmes dans leur vie quotidienne. Elle anime la gestion du quartier en répondant aux demandes des habitants.



Le socle du projet politique des 130 Régies de Quartier et de Territoire consiste à répondre aux besoins des habitants dans leur lieu de vie. Que ce soit à l'échelle d'une résidence, d'un quartier, d'une communauté d'agglomération, l'enjeu est d'intervenir sur le territoire en associant étroitement les trois acteurs principaux : les habitants, les collectivités locales, et les bailleurs sociaux.

Un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et l'éducation populaire

Chaque Régie de Quartier et de Territoire développe des activités liées au contexte et aux besoins de ses habitants. Pour autant, elles ont toutes en commun une triple mission :

1.

Un projet citoyen

Les Régies mobilisent les habitants pour qu'ils participent aux décisions de l'association et à la gestion de leur cadre de vie.

> Les habitants sont majoritaires dans les instances de gouvernance des Régies de Quartier et de Territoire.

2.

Développement social

Les Régies développent des réponses sur-mesure aux besoins sociaux et renforcent le lien social entre les habitants pour qu'ils soient acteurs de leur territoire.

> Les Régies de Quartier et de Territoire déploient par exemple des activités autour de la médiation, la mobilité, l'économie circulaire, la fracture numérique, etc.

3.

Développement économique

Les Régies portent des activités économiques pour entretenir l'espace commun, améliorer le vivre ensemble et créer des emplois.

> Les Régies de Quartier et de Territoire se doivent d'être les opérateurs privilégiés de la gestion urbaine (entretien, nettoyage, déchets, etc.) d'un territoire.



« Création de la première Régie de Quartier en 1980 ».
Vidéo disponible en flashant ce code.

TEMPS FORTS DES RÉGIES 2022



• RÉGIE DE NEVERS • 6 janvier

Visite de Mme Klinkert
ministre chargée de
l'insertion.

• RÉGIE DE LA ROCHE-SUR-YON • avril

Ouverture du service de bricolage à la
conciergerie



• GUYANE • juin

Remise des diplômes CQP



• RÉGIE DE BELFORT • 24 juin

L'anniversaire des 30 ans de la Régie des
quartiers de Belfort

En présence du Préfet, d'élus locaux et du Président
du Mouvement des Régies, la Régie a fêté ses 30 ans
au cœur du quartier des Glacis en mettant en valeur
ses partenaires, des talents des quartiers et en propo-
sant des animations sportives et culturelles à plus de
500 personnes présentes.



• RÉGIE DE NEVERS • 26 septembre

Remise des diplômes du Certificat de
Qualification Professionnelle
En présence du Préfet de la Nièvre, de Cécile
Rémillier, directrice de Nièvre Habitat et de
Jacques Limouzin.



• RÉGIE DE MAINVILLIERS • 30 novembre

Ouverture d'une Recyclerie Solidaire



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

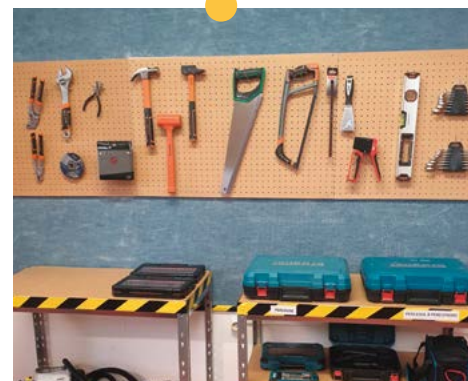
DÉCEMBRE



• RÉGIE D'AVIGNON • 8 mars

Préparation exposition place des femmes dans
l'espace public

Pour tenter de rendre visible les habitantes du QPV Ouest
d'Avignon, la Régie a coconstruit avec la Préfecture du
Vaucluse, la Ville d'Avignon, les acteur/trices du territoire
et les habitantes, une exposition de portraits d'habitantes
intitulée « Je suis ! ».



• RÉGIE DE RILLIEUX-LA-PAPE • mai

Ouverture d'une bricothèque.



• RÉGIE DE RODEZ • 22 juillet

Festival « On échange »



• RÉGIE DE SAINT-JEAN DE BRAYE • 22 juillet

Création d'une nouvelle activité de collecte et
valorisation des biodéchets



• RÉGIE DE ROUEN • 25 octobre

Inauguration du cocottarium

Ce projet a pour objectif de créer un support
pédagogique et ludique pour sensibiliser les
habitants de Maromme au tri des biodéchets.

• RÉGIE DE MONTCEAU-LES-MINES •

Réalisation des costumes pour une
pièce de théâtre

• RÉGIE DE PARIS 13 •

Ouverture de la bricothèque



• RÉGIE DE VENDÔME • décembre

Noël à la patinoire.

• RÉGIE DE CHOLET •

5 décembre

Inauguration de l'appart' éco Actif.



CHIFFRES CLÉS

Implantées sur l'ensemble du territoire national, les 128 Régies de Quartier et Régies de Territoire représentées par le Mouvement des Régies couvrent 291 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) où vivent plus d'un million d'habitants.

Fort de 13 000 salariés et de 2 500 bénévoles, ce réseau d'associations labellisées porte, aux côtés des collectivités et des bailleurs sociaux, un projet original entre insertion par l'activité économique, économie solidaire et éducation populaire.



Le modèle économique d'une Régie

Budget moyen : **1 680 K€**

55 % de chiffre d'affaires et

45 % de subventions

Chiffre d'affaires : **930 K€**

Dont 25 % avec les collectivités et 45 % avec les bailleurs sociaux

Masse salariale : **1 275 K€**



Les femmes et hommes des Régies

13 000 salariés

2 500 bénévoles

1 800 administrateurs



Les ressources humaines d'une Régie

98 salariés dont **71** bénéficient d'un accompagnement

49 ETP dont **33** bénéficient d'un accompagnement



La composition moyenne d'un Conseil d'administration de Régie

2 représentants de bailleurs sociaux,

4 représentants de Collectivités

8 habitants, **5** partenaires socio-économiques



L'accompagnement socio-professionnel d'une Régie

Profil type d'un salarié en insertion :

- Niveau d'étude 3 ou infra
- Résident QPV
- Difficultés de mobilité
- Demandeur d'emploi de très longue durée/ RSA
- Difficulté de maîtrise de la langue française

Taux de sortie dynamique : **58 %**



Les territoires d'intervention des Régies

94 % en QPV

67 % en quartier en rénovation urbaine

44 % en quartier de veille

34 % autres territoires (zone de revitalisation rurale, zone franche urbaine, etc.)



Les Régies portent en moyenne entre 5 et 10 activités marchandes et non marchandes :

93 % nettoyage

92 % espaces verts

83 % voirie

83 % gestion des déchets

70 % animation sociale

64 % second œuvre

56 % agriculture urbaine

48 % conseils citoyens

30 % alimentation

26 % mobilité

25 % textile

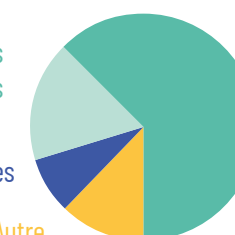
Les actions d'accompagnement social : démarches administratives, numérique, logement, mobilité, médiation énergie, santé/addictions, famille/parentalité, illettrisme, personne sous main de justice.

Échelle d'intervention

17 % Plusieurs quartiers

8 % Communes

12 % Autre



62 % Plusieurs communes et/ou agglomération



MISSION 1

PORTER LA VOIX DES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

En tant que tête de réseau, le Mouvement des Régies représente et porte la parole des Régies de Quartier et de Territoire auprès des partenaires publiques et économiques. Notre mission est notamment de mettre en lumière le travail de terrain effectué par les Régies et de formuler des propositions de politiques publiques.

METTRE EN LUMIÈRE LES RÉGIES

Les Régies déploient une multitude d'activités pour répondre aux besoins des habitants. Elles développent une activité économique pourvoyeuse d'emploi local qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Le Mouvement des Régies représente les Régies dans de nombreuses organisations rattachées à l'ESS, l'insertion par l'activité économique, l'éducation populaire ou plus spécifiquement l'agriculture de proximité comme le Comité national des villes (CNV), les Commissions départementales de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) ou l'Association française d'agriculture urbaine de proximité (AFAUP). Ainsi les actions locales acquièrent une résonance nationale, sont connues et reconnues par nos pairs, et assurent la notoriété des Régies et de leurs modèles.

Régulièrement, le Mouvement des Régies est invité à des congrès, colloques, conférences pour témoigner de l'action des Régies. En 2022, nous avons participé à plus d'une quinzaine de rencontres de ce type.

UNE EXPERTISE RECONNUE

Les Régies de Quartier sont reconnues localement comme un interlocuteur des acteurs de la politique de la ville et de l'emploi. Le Mouvement des Régies est par conséquent régulièrement contacté pour partager son avis sur les politiques menées notamment celle de la Ville via sa connaissance fine des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

REPRÉSENTER LES RÉGIES AUPRÈS DES INSTITUTIONS NATIONALES

Au-delà de la reconnaissance auprès de nos pairs, un véritable travail de sensibilisation est mené auprès des pouvoirs publics. L'objectif est multiple. Comme pour la représentation, il s'agit de faire connaître le modèle des Régies qui, malgré sa longévité et la preuve de son efficacité, reste parfois mal connu. Un travail constant doit être déployé pour rappeler les missions et spécificités d'une Régie de Quartier ou de Territoire.



DÉFENDRE ET INFLUENCER

Par ailleurs, si une Régie se trouve en difficulté, en raison de la perte d'un marché ou d'un changement politique défavorable au sein d'une municipalité, le Mouvement des Régies vient en appui pour remobiliser habitants et partenaires autour du projet.

Enfin, le rôle de plaidoyer du Mouvement des Régies se manifeste lors des temps forts de la vie démocratique nationale avec la rédaction de propositions à l'attention des candidats. Ces prises de paroles politiques sont co-construites avec les Régies qui sont associées à la rédaction des demandes ou propositions faites aux élus. Nous défendons les valeurs portées par les Régies, mais également leurs modèles socio-économiques favorisant l'insertion professionnelle, le retour à l'emploi et le développement social d'un territoire.





MISSION 2

ASSURER LA VIE DÉMOCRATIQUE AU SEIN DU RÉSEAU

« En tant qu'organisation, le CNLRQ lie les Régies par l'appartenance. Le CNLRQ ne dispose d'aucune autorité sur les associations que sont les Régies, et n'agit pas comme une fédération. Les Régies adhèrent au CNLRQ parce qu'elles souscrivent à ses documents fondateurs, à ses orientations présentes, à ses façons de faire. Ces adhésions n'ont de sens qu'à condition de s'accompagner d'une réflexion critique permanente. »

Dans cet extrait de « Tisser le lien social » par Marc Hatzfeld, il est clairement annoncé que le Mouvement des Régies est un outil au service des Régies. La transversalité, l'échange sont au cœur des valeurs portées par le réseau. La seule ascendance notoire réside dans le rôle du Mouvement des Régies comme garant de l'utilisation du label « Régie de Quartier » ou « Régie de Territoire » et du respect des valeurs et du projet inscrits dans les documents fondateurs que sont la Charte et le Manifeste.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LUNEL

L'Assemblée Générale 2022 a été un moment important pour Le Mouvement des Régies et les Régies de Quartier et de Territoire. Pour la première fois depuis juin 2019, directions et présidences se retrouvaient tous ensemble. En effet, la pandémie de COVID-19 et les restrictions sanitaires ont empêché de telles rencontres pendant une longue période. Ainsi, **cette assemblée générale a marqué un retour à la normale pour le réseau et a permis aux Régies de se revoir, d'échanger et de discuter.**

Par ailleurs, cette Assemblée Générale a été organisée sur le territoire de la Régie de Lunel, ce qui a permis de mobiliser et de valoriser les équipes de la Régie. Pour la Régie de Territoire cela a été l'occasion de bénéficier du soutien de partenaires locaux, notamment de la ville. Cette collaboration a été essentielle pour la réussite de l'événement et a permis de renforcer les liens entre la Régie et ses partenaires soucieux de promouvoir un acteur essentiel de la vie locale.

En couplant cette Assemblée Générale à l'anniversaire des 20 ans de la Régie de Lunel, le Mouvement a également célébré une étape importante dans son histoire. La soirée festive qui a suivi l'Assemblée Générale a été l'occasion pour toutes les équipes de la Régie de partager leurs activités et leurs projets d'avenir avec l'ensemble du réseau. Cette soirée a été un moment de convivialité et de partage, permettant de mieux se connaître et de renforcer les liens qui les unissent.

CHIFFRES CLÉS 2022

 **4** Conseils d'administration
 **8** Bureaux
 **185** Votants à l'Assemblée Générale



Enfin, cette Assemblée Générale a réuni près de 300 participants et a vu la participation de plus de 100 Régies. La paëlla géante et la soirée dans les arènes de Lunel ont créé une atmosphère festive et chaleureuse. Le changement de nom pour la tête de réseau fut un autre moment fort de cette Assemblée Générale exceptionnelle.

La création de commissions : renforcer l'action et la vie démocratique du réseau

Les commissions installées par le Conseil d'administration en 2021, pour renforcer la construction collective dans le réseau, ont commencé à se déployer en « rythme de croisière ». En particulier, ce sont les Commissions « Emploi », « Transition Ecologique et Solidaire » et « Gouvernance » qui ont particulièrement bien avancé dans leurs travaux. En sont par exemple sortis le Guide Emploi, ou un état des lieux détaillé de la Transition Écologique dans le réseau.





MISSION 3

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIES

Le Mouvement des Régies accompagne les Régies tout au long de leurs existences. De l'association de préfiguration, puis la labellisation, suivi par la revoyure après quelques années d'existence, et enfin à tous les moments de développement ou d'instabilités, le Mouvement des Régies est là pour guider et épauler la Régie. Ce soutien intervient à toutes les phases de la vie et couvre tous les domaines : les activités portées, la gouvernance, la mobilisation des acteurs. Les chargés de mission apportent des solutions et une aide personnalisée aux Régies. Leur intervention technique se fait en lien permanent avec les exigences du projet politique. Une solidarité concrète est également à l'œuvre dans le réseau entre Régies de Quartier et de Territoire.

ÉCONOMIE ET FINANCE

Les Régies de Quartier et de Territoire reposent sur un projet politique alliant développement économique, social et citoyen. Afin de favoriser un développement cohérent et maîtrisé de ces trois piliers, l'équipe gestion-finance appuie quotidiennement les équipes dirigeantes du réseau sur les volets organisationnel, économique et financier en tenant compte du projet et du territoire singuliers de chaque Régie.

Ces accompagnements se déroulent la plupart du temps en individuel et peuvent être mobilisés à chaque étape de la vie d'une Régie (création, consolidation, développement, difficultés). L'établissement d'un diagnostic partagé de la situation favorise l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées. Des interventions sont également possibles à l'échelle d'un collectif de Régies sur une thématique ou un territoire donné.

Accompagner une création de régie

Créée en juin 2022, l'association de préfiguration de la Régie de Quartier de Saint-Ouen a obtenu son conventionnement « entreprise d'insertion » en septembre et a démarré son activité novembre 2022.

Violaine Chantrel, la porteuse de projet, a su dès le début mobiliser autour du projet de nombreux habitants et partenaires, dont le Mouvement des Régies. Fédératrice et dynamique, elle s'est appuyée sur les expertises croisées du pôle Développement et Appui pour définir son modèle socio-économique, son premier budget, trouver des financements pour investir, conclure un bail en bonne et due forme et définir une politique-prix cohérente.

Au-delà de l'appui technique, c'est aussi la dynamique de solidarité qui a été déterminante pour assurer un démarrage en confiance.

Ainsi, grâce à la mise en lien avec des directions chevronnées de Régies en proximité, Violaine a pu bénéficier de conseils et d'outils de la part de ses pairs et avancer avec sérénité.

Pour aménager ses locaux et investir dans des véhicules et du matériel informatique, l'association a pu compter sur le soutien des fondations partenaires historiques du Mouvement, le FAPE-EDF et la fondation Bruneau, qui sont venus sécuriser 45 % du plan d'investissement.

CHIFFRES CLÉS FONDATIONS

19 Régies soutenues pour 135 K€ par Fondation Bruneau

4 Régies soutenues pour 72 K€ par FAPE-EDF

Travaux de capitalisation

Afin de favoriser une dynamique d'amélioration continue et d'agir en préventif, l'équipe gestion-finance élabore régulièrement des fiches repères à destination des administrateurs et salariés du réseau visant à :

- Fournir des repères économiques, financiers et organisationnels,
- Mettre en lumière des bonnes pratiques concernant l'intégration d'une activité aux différents aspects du projet Régie (amélioration du cadre de vie, implication des habitants, construction des parcours d'insertion et lien social),

- Alimenter la réflexion autour de cette activité grâce à des éléments de perspectives (réglementation, technique de nettoyage, matériel, équipement de l'activité...).

En 2022, trois fiches repères ont ainsi pu voir le jour sur les activités de nettoyage, espaces verts et centre d'appel.

CHIFFRES CLÉS 2022

35 Régies de Quartier accompagnées (+8 /à 2021)

115 jours d'accompagnement (+37 jours /à 2021)

GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Qu'il s'agisse d'une question statutaire, de la volonté de revisiter un projet associatif ou d'accompagner le CA ou le bureau sur un point spécifique, les besoins d'accompagnement des Régies sont divers et nombreux. Plusieurs Régies s'interrogent sur la rédaction de nouveaux statuts dans l'objectif de les mettre en cohérence avec leurs activités. D'autres s'interrogent sur le fonctionnement de leurs instances (rôle et place, dynamique de fonctionnement). Le Mouvement des Régies poursuit donc la formalisation de son offre d'accompagnement sur ces enjeux. L'arrivée d'un juriste dans l'équipe permet désormais de bénéficier d'un regard expert sur les questions statutaires.

Une dynamique forte autour du projet associatif

De nombreuses Régies s'intéressent aujourd'hui à la question de leur projet associatif. Ce dernier est à la fois une boussole permettant de partager avec l'ensemble des acteurs les priorités pour la Régie dans les 3 à 5 ans à venir. La construction de cette stratégie de moyen terme, est, en elle-même, un levier de mobilisation interne et externe favorisant la redynamisation de l'ensemble des acteurs. C'est également un document cadre qui, même s'il n'est pas obligatoire, affirme les valeurs de la Régie et rappelle les fondements desquels elle est issue.

La démarche PROGRESS®

Depuis plusieurs années le Mouvement des Régies propose un accompagnement spécifique et adapté aux Régies dans la construction et l'élaboration de leur projet associatif, il s'agit de la démarche PROGRESS®. Celle-ci poursuit 3 objectifs opérationnels :

- Formaliser son projet associatif
- Élaborer un plan d'actions opérationnelles
- Impulser une démarche participative et partagée

Dans sa mise en œuvre, la démarche propose la mise à disposition d'un consultant (dont les honoraires sont pris en charge par le Mouvement des Régies) pour piloter, animer la démarche et rédiger les documents nécessaires. Un groupe pilote, interne à la Régie, permet de suivre les travaux, d'être l'interlocuteur privilégié du consultant et de faciliter l'organisation des phases d'écoute des différents acteurs.

Ainsi en 2022, plusieurs démarches ont ainsi démarré comme à la Régie des Portes de l'Essonne (Athis-Mons), la Régie les 3R (Chartres) ou encore Passerelles 17 (Paris 17^e Arrondissement). D'autres en projet démarreront en 2023 comme à Graine d'ID (La Roche Sur Yon) ou à Aabrasyie Développement (Saint-Jean de Braye).

CHIFFRE CLÉ

49% des Régies ont un projet associatif



SI T'ES JARDIN

Le projet Si T'es Jardin, pensé par et pour les Régies, a pour vocation d'animer le réseau autour des sujets de l'agriculture de proximité, de la démocratie alimentaire, de la nature en ville et de l'éducation à l'environnement. Ses missions sont d'accompagner les Régies dans la consolidation et l'émergence de leurs projets et de faire rayonner leurs actions, au sein du réseau et au-delà.

Le compostage de proximité au sein du réseau

En 2022, **53 projets de compostage sont menés par les Régies du réseau sous différentes formes** (bacs, électromécanique, andain, compostage de surface...). Un chiffre qui a vocation à augmenter avec la Loi AGECE obligeant les producteurs de biodéchets à traiter leurs déchets à la source d'ici 2024. Depuis 2021, les Régies ont pris le sujet à bras le corps puisqu'elles ont expérimenté le compostage électromécanique. **Une visite apprenante du projet de Mainvilliers** a même été organisée et a permis de donner à voir les leviers et difficultés rencontrées pour les 25 personnes présentes. En ce sens, **un guide sur le compostage électromécanique a été réalisé par le Mouvement pour capitaliser sur l'expérience des Régies**. Cette première tentative de compostage de biodéchets en volume a conforté le Mouvement dans l'idée d'explorer de nouvelles formes de compostage pour pouvoir se positionner comme un acteur phare dans le traitement et la valorisation des biodéchets. C'est d'ailleurs dans ce contexte, qu'un projet ingénieur AgroParisTech a pris forme. Deux objectifs annoncés : recenser les initiatives autour du compostage à l'échelle du réseau et proposer un guide d'aides à la décision pour les Régies qui souhaitent se lancer.



Cette étude a abouti à la réalisation de 3 livrables : un état lieux des projets compost, des fiches projets et le guide d'aide à la décision.

Les fermes urbaines prennent forme petit à petit

À la croisée entre jardinage collectif et maraîchage productif, les fermes urbaines sont des micro-fermes participatives alliant pédagogie et production. Des lieux hybrides et multifonctionnels qui constituent un outil d'amélioration du cadre de vie, de renaturation de nos quartiers et de sensibilisation autour des questions écologiques.

Plusieurs projets de fermes urbaines sont en cours dans le Mouvement, notamment deux qui sont en train de sortir de terre. **Dunes fertiles est une micro-ferme maraîchère en insertion portée par la Régie de quartier Diagonales à la Rochelle**. Lauréate de l'AAP Quartiers Fertiles de l'ANRU, cette ferme située dans un parc paysager permettra l'accès à des fruits et légumes produits localement et proposera une offre d'animation et de formation pour les habitants. Une initiative mise en lumière lors des journées ANRU sur l'innovation en septembre dernier.

La Régie de Lille porte également une ferme urbaine bio-intensive en cours d'installation sur 4 500 m² autour de 3 axes : vente de paniers en agriculture biologique, offre d'animations à destination des acteurs de proximité et formations aux techniques agroécologiques. L'inauguration est prévue en 2023.



Le maraîchage en insertion au sein des Régies est à l'honneur

En 2022, un guide sur les repères socio-économiques des activités de maraîchage d'insertion des Régies a été élaboré.

Les objectifs étaient de dessiner les contours organisationnels des activités de maraîchage des Régies, de proposer des repères pour l'élaboration du modèle socio-économique et de diffuser des bonnes pratiques et des écueils à éviter.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les accompagnements proposés par le Mouvement des Régies ont vocation à permettre d'amorcer une réflexion sur la construction d'une stratégie de développement social d'une Régie de Quartier.

Ces accompagnements peuvent être l'occasion de s'interroger en collectif sur les dynamiques de coopération inter-acteurs du territoire, la place des habitants dans les projets et activités portés par la Régie, les pratiques professionnelles habituelles, ou encore d'esquisser des pistes de développement et une méthodologie pour l'action, afin de renforcer la présence sociale de la Régie et de développer de nouvelles pratiques collaboratives et participatives. Ces accompagnements sont aussi l'occasion d'explicitier la philosophie du projet de la Régie bénéficiaire et de construire des espaces de partage, d'échanges et de coproduction permettant de faire émerger des idées concrètes en interne, ou en présence de partenaires locaux.

En 2022, le Mouvement des Régies a développé un nouveau format d'accompagnement expérimenté fin 2021, en proposant **l'organisation de séminaires de réflexion d'une journée, permettant de réaliser un état des lieux ainsi qu'un plan d'action co-construit et partagé**. Ces séminaires sont souvent un point de départ pour amorcer une réflexion collective avant l'action.

Plusieurs Régies ont pu expérimenter ce format d'accompagnement en 2022, comme **la Régie du Puy-en-Velay, qui souhaitait être accompagnée** dans sa réflexion afin de construire des axes stratégiques d'intervention sur les 3 prochaines années. Réunissant les membres du bureau, ce séminaire convivial a été rythmé par un enchaînement **d'ateliers collaboratifs** permettant d'identifier les aspirations communes et les freins à dépasser pour atteindre l'objectif partagé, avant un travail

plus opérationnel visant à construire un ensemble de pistes d'actions et des axes stratégiques d'intervention. Ce séminaire a été l'occasion pour chacun de faire un pas de côté, de questionner les pratiques professionnelles en cours, et d'esquisser une feuille de route opérationnelle sur le moyen terme.

D'autres accompagnements dans le champ du développement social sont également proposés : soutien sur l'élaboration d'outils d'enquêtes quantitatives ou qualitatives, accompagnements sur la mise en place d'un diagnostic territorial partagé ou sur le développement d'une nouvelle activité de lien social, soutien sur la construction de déroulés d'ateliers participatifs à destination d'habitants et/ou de partenaires, appui à la réflexion sur le développement de coopérations inter-associatives locales.

En complément, **le Mouvement a impulsé la mise en place d'une nouvelle communauté de pratiques à destination des métiers du développement social** dans les Régies, « les petits cafés du développement social ». Cette communauté en préfiguration depuis le 2^e semestre 2022 a vocation à offrir un espace d'échange, de co-construction et de co-développement aux professionnels du développement social du réseau, en s'appuyant sur l'expérience et les compétences de chacun.

CHIFFRE CLÉ

5 Régies accompagnées chaque année dans le champ du développement social.

Club 404 : une communauté de pratiques autour du numérique

En 2022, le club 404 a poursuivi son développement, rassemblant 160 professionnels du réseau. La première journée de rencontre en présentiel a eu lieu le 8 juillet 2022 à Saint-Herblain. Le « NEC 404 » (Numérique en commun du club 404) a permis à une quarantaine de professionnels du numérique du réseau de se rencontrer, travailler ensemble, échanger sur leurs pratiques, et imaginer des pistes de développement pour la communauté.



PARCOURS & INSERTION

Les Régies de Quartier et de Territoire contribuent à créer de l'emploi au bénéfice direct des habitants de leur périmètre d'intervention. L'accompagnement qu'elles proposent a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de sortir de la précarité et de lever les difficultés socio-économiques qui freinent leur accès à l'emploi. Ces enjeux sont au cœur du travail quotidien des structures du réseau. Ainsi, le Mouvement des Régies s'est doté en 2022 d'une chargée de mission pour répondre aux besoins grandissants, appuyer les Régies sur les questions d'emploi et de parcours d'insertion, outiller et animer la vie du réseau sur ces thématiques.

Publication du guide emploi et des fiches repères

Au lendemain de la crise sanitaire et du pacte d'ambition IAE, la volonté de réinterroger la politique d'emploi du réseau s'est traduite par un chantier emploi d'ampleur. Entre septembre 2021 et avril 2022, des consultations nationales et régionales ont permis à 93 Régies de contribuer à la définition des 8 grands principes constitutifs de la politique emploi du Mouvement.

Publié en 2022, le guide *Politique emploi : l'expérience des Régies de Quartier et de Territoire* montre, à travers des exemples concrets vécus au local, la direction vers laquelle les Régies doivent tendre et permet de se questionner sur les choix stratégiques d'emploi auxquels elles sont confrontées.

Des fiches repères sur les dispositifs emploi-insertion en vigueur viennent compléter le guide et recensent à la fois des informations techniques et des préconisations sur le recours à ces dispositifs. Tous ces outils ont pu être partagés à l'occasion d'une Journée de formation continue des Directions.

ETAPE, le logiciel des Régies

L'année 2022 marque le déploiement du logiciel ETAPE dans les Régies de Quartier et de Territoire. La vocation du projet était de proposer un logiciel clés en main, professionnel et adapté aux Régies afin de : suivre les parcours d'insertion des salariés, faciliter le reporting des actions d'accompagnement aux services de l'État et mettre en valeur les actions de développement local.

Ces résultats montrent l'intérêt des Régies d'avoir un outil personnalisé et adapté à la spécificité de leur projet.

CHIFFRES CLÉS

81 Régies ont déployé le logiciel en 2022, soit :

573 utilisateurs/utilisatrices

Lancement de la thématique lutte contre les discriminations et inclusion

La création de cette nouvelle mission a permis au deuxième semestre d'amorcer un travail au cœur des préoccupations et des valeurs des Régies : la lutte contre les discriminations et l'inclusion de tous les publics. Un travail s'est donc engagé en 2022 pour accompagner les Régies dans une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des publics jeunes et des personnes vivant avec un handicap.



De même, une réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour la sensibilisation aux discriminations de genre, a été menée en fin d'année 2022. Ainsi, le Mouvement des Régies développe de nouveaux partenariats, étend son offre de formation et prépare de nouveaux outils d'accompagnement qui seront disponibles en 2023.

LA FORMATION DES RÉGIES

La formation dans les Régies de Quartier ou de Territoire résonne à plusieurs titres, c'est un enjeu capital pour accompagner les personnes dans leurs parcours professionnel et leur garantir une insertion durable. C'est également essentiel pour comprendre et s'appropriier le projet politique des Régies que l'on soit salarié ou bénévole. Enfin c'est un enjeu de ressources humaines et de professionnalisation pour l'ensemble des salariés couverts par notre convention collective commune. Pour toutes ces raisons, le Mouvement des Régies place la formation au cœur de ses priorités. Notre offre de formation s'attache donc à encourager le fait associatif, valoriser et développer l'expertise des habitants, professionnaliser les équipes et améliorer les organisations.

DES FORMATIONS POUR S'APPROPRIER LE PROJET RÉGIE

En 2022, 7 Stages Acteurs ont eu lieu dans différentes Régies d'accueil (Arles, Grande -Synthe, La Rochelle, Lyon). C'est une formation capitale pour le réseau, elle permet à tout acteur quel que soit son rôle dans une Régie de découvrir le projet politique. Un stage acteurs est d'abord un temps de rencontre et d'échanges entre personnes aux profils variés. Ainsi, nous invitons vivement les salariés en insertion, salariés permanents et bénévoles à venir composer ces Stages. Ce sont donc des regards croisés, permettant pendant 3 jours de mieux comprendre le rôle et la place de chacun dans le projet collectif, de devenir encore un peu plus « acteur » de son quartier ou son territoire.



Une vidéo qui donne à voir de manière très concrète ce qu'est un Stage Acteurs a été réalisée en 2022.

Depuis 2019, le réseau Mouvement propose aux administratrices et administrateurs de participer à une formation de 4 jours pour mieux comprendre le fonctionnement associatif et la gouvernance, le modèle socio-économique et les processus de mobilisation participative. Ainsi, 44 d'entre eux y ont participé cette année à Tours, à Lyon mais également en Guyane. Cette formation leur permet de mieux prendre leur place dans la Régie et d'être plus à l'aise dans leurs fonctions, certains choisissent ensuite de se présenter à la présidence !

Treize nouvelles directions de Régies ont pu bénéficier de la formation qui leur est dédiée, elle s'est déroulée au Mouvement des Régies puis dans la Régie de Grenoble pour le second module.

Par ailleurs des webinaires ont été organisés pour les directions de Régies, tout comme trois journées en présentiel pour traiter de l'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail), de la Politique Emploi des Régies et des nouveaux contrats de ville. De nombreuses actions « Tour de France » ont pu aussi être réalisées. Elles permettent à 1 ou 2 personnes d'une Régie d'aller découvrir une activité, dont elles ont le projet, dans une autre Régie. Cela permet de s'inspirer, d'échanger et de repérer des leviers de réussite ou des points de vigilance à la création d'une nouvelle activité. En 2022, 19 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS

Le pôle formation a également mis en place une offre de formations thématiques, parmi elles on peut citer des actions qui concernent la méthodologie et l'évaluation des projets, l'outil de budget prévisionnel analytique, le calcul de son coût de revient, l'animation de jardins, le compostage, les démarches participatives, la mobilité ou encore la fiscalité ou la conduite d'un diagnostic territorial. C'est une liste non-exhaustive et variée qui démontre la pluralité des métiers et des enjeux dans une Régie !

D'autres formations sont organisées dans le cadre des fonds conventionnels (de la Branche des Régies), elles sont mises en place sous le contrôle de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation. Parmi les différentes thématiques traitées on peut retenir la gestion de l'agressivité, le métier de chef d'équipe et d'encadrant technique, la prise de parole en public, la coordination de l'évaluation des parcours d'insertion, l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement des compétences ou encore les conduites addictives.



RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Notre Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent d'Entretien et de Proximité a été renouvelé pour une durée de 5 ans au Répertoire National des Certifications Professionnelles ! Plusieurs modifications à noter suite au renouvellement : 1 CQP structuré en 2 blocs (Bloc 1 – Entretien du cadre de vie commun, Bloc 2- Développement du lien social avec les habitants et médiation de premier niveau) Et une seule épreuve finale pour les stagiaires...

Depuis sa création en 2016, 205 candidats ont été diplômés.

Enfin, une nouvelle passerelle a été établie avec la Fédération des ESH : ainsi une personne diplômée de notre CQP obtiendra automatiquement une validation partielle du CQP « Gardien d'Immeubles ». Pour rappel, une passerelle identique avait déjà été établie avec l'AFPOLS et leur titre professionnel « Gardien d'immeubles » pour les OPH.

NOUVEAU : ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

Le Pôle formation du Mouvement des Régies a engagé un chantier sur l'AFEST. Des parcours de formation AFEST « clé en main », sur les domaines des espaces verts, du bâtiment et sur les compétences transversales seront mis à disposition de l'ensemble des Régies. Le travail se poursuit en 2023 avec de nombreuses Régies mobilisées pour différents groupes de travail.

CHIFFRES CLÉS

68 Sessions de formation (133 jours)
125 Régies différentes
965 Stagiaires

Focus action de formation « Intégrer dans sa pratique professionnelle un accompagnement efficace vers l'autonomie numérique de son public »

Le Pôle formation du Mouvement des Régies a proposé une action de formation à destination des aidants-es numériques salariés-ées des Régies de Quartier ou de Territoire. Le contenu de cette nouvelle action a été élaboré en tenant compte de l'analyse des besoins des membres du « Club 404 ». La formation a été mise en œuvre par Passag/e/s. Neuf sessions de formation ont été organisées à Paris et en région au 2nd semestre 2022. Deux autres sessions auront lieu en 2023.

Passag/e/s est un organisme de formations et de conseils dédié aux acteurs de l'ESS, du Développement local, du Logement Social, de la Médiation de proximité et de l'Insertion par l'Activité Économique. Depuis sa création en 2012 à l'initiative du Mouvement des Régies, Passag/e/s intervient auprès des associations de quartier, de médiation sociale et de gestion urbaine de proximité. Il propose des formations adaptées aux besoins spécifiques de développement de compétences des salariés permanents et en insertion de ces secteurs d'activité.

NOTRE PÉDAGOGIE

Passag/e/s utilise une pédagogie inductive, participative et bienveillante en direction des adultes. La formation est abordée en tant que levier de développement professionnel. L'objectif est de donner à chaque stagiaire les moyens de trouver sa place dans le collectif et de repartir avec des connaissances et compétences opérationnelles.

Son équipe est composée de 5 salariés permanents et d'une trentaine de formateurs experts répartis dans toute la France. Les formateurs instaurent une charte relationnelle afin de faciliter les prises de parole et, s'appliquent à identifier les attentes individuelles pour ajuster leur intervention.

L'hétérogénéité des groupes en termes de niveaux, d'expériences ou de projets professionnels est exploitée pour dynamiser les échanges et impliquer les stagiaires dans une démarche de co-développement des compétences.

CHIFFRES CLÉS

203 sessions de formations sur toute la France

1 800 salariés formés

3 000 heures de formations

Passag/e/s a mis en place une démarche qualité pour l'ensemble de ses actions de formations, certifiées par le label qualité Qualiopi obtenu en 2020. Il s'est donné comme objectif général de favoriser l'accès de toutes et de tous à la formation, et est engagé dans un processus d'amélioration continue.

Nouveautés 2022 :

Réponse aux besoins des conseillers en insertion professionnelle et mis en place de groupe d'analyse de pratique professionnelle

L'équipe de Passag/e/s, en partenariat avec les salariés du mouvement des Régies a organisé un diagnostic des besoins auprès des conseillers en insertion professionnelle sur trois régions françaises afin d'affiner leurs besoins en formations.

Ce travail a permis de proposer des formations nouvelles telles que perfectionner son management pour les encadrants techniques.

Passag/e/s a accompagné des Régies de Quartier pour mettre en place des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelles. Ces temps sont des lieux de réflexion et d'échanges entre salariés pairs ou travaillant au sein d'une même structure. Sur une base de rencontres régulières, les participants échangent sur des situations professionnelles qui leurs posent questions et développent un regard réflexif sur leurs réussites. Les échanges sont facilités par un animateur expert formé à cette technique.



En 2022, Passag/e/s a formé 50 salariés en insertion au métier d'agent d'entretien et de proximité dans le cadre de la préparation au Certificat de Qualification Professionnelle. 6 sessions de formations ont été organisées, deux à Paris, 2 en Guyane, 1 à Rochefort et Nevers.



NOS FORMATIONS POUR LES ADHÉRENTS D'UNIFORMATION

Passag/e/s se différencie sur le marché de la formation à la fois en termes d'offre de service proposée (ingénierie pédagogique adaptée) que d'appui aux structures de l'ESS. En 2022, il a renforcé son offre de formation auprès des adhérents d'Uniformation à travers l'animation des thématiques suivantes :

Branche Nationale

- Prévention et gestion des conflits et de l'agressivité dans l'accueil du public
- Prise de parole en public
- Entretien professionnel
- Recruter efficacement avec le principe de diversité
- Diagnostiquer sa situation financière et trouver des solutions en période de crise

Branche « Plan Pauvreté »

(à destination des travailleurs sociaux)

- La participation des personnes accompagnées
- Développement social local

Branche Mutualité

- La Démarche de gestion de projet occasionnelle
- Prise de parole en public – La Méthode Ted Talk
- La Mission de tutorat en entreprise

Branche Éclat

- Accompagner la participation des publics adultes
- S'initier aux bases des écrits professionnels
- Animer un jardin collectif, un jardin partagé

Branche Habitat et logement accompagné foyers jeunes travailleurs

- Maîtriser l'usage du numérique pour mieux accompagner

Branche Grands-Comptes

- RH-Convaincre ses interlocuteurs
- Manager à distance, les bonnes pratiques



Une offre avantageuse pour les Régies de Quartier et de Territoire

Passag/e/s pratique une tarification préférentielle pour les Régies. En effet, il prend en charge les frais de déplacements des intervenants lors de formations réalisées en région et propose un tarif journée 5 % plus bas par rapport aux autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire. En 2022, ce soutien aux Régies représentait une somme de 21 000 euros.



LE SYNDICAT EMPLOYEUR DES RÉGIES DE QUARTIER (SERQ)

La création d'un Syndicat professionnel patronal s'est concrétisée en 1995. En 1999, émerge la signature de l'Accord collectif National par l'ensemble des syndicats représentatifs des salariés. En 2012, cet Accord collectif se transforme en Convention Collective Nationale de Branche des Employeurs de Régies de Quartier (n°3105), qui s'impose à toutes les Régies labellisées et au Mouvement des Régies.

La plus-value de cette convention est d'éviter de créer des distorsions sociales en termes de politique sociale. Elle assure un rôle de mutualisation et de solidarité entre associations, là où celles-ci ne pourraient bénéficier de tels dispositifs. Enfin, elle contribue à promouvoir l'accès à la citoyenneté par un corpus de règles et d'apprentissages de la vie en entreprise.

Le Serq est animé par la nécessité de contribuer en permanence à l'évolution de la CCN de telle sorte que celle-ci prenne en compte les évolutions effectives du travail en regard de celles de la société.

Cependant même si la CCN des Régies de Quartiers et de Territoires a le mérite de traduire en reconnaissance d'engagements professionnels, les objectifs et ambitions du Manifeste et de la Charte des Régies de Quartier, il n'en demeure pas moins que celle-ci au fil du temps marque un certain décalage avec l'évolution des conditions de travail et des métiers dans l'ensemble de la société, la reconnaissance des qualifications nouvelles ou acquises par l'expérience et les évolutions salariales correspondantes.

L'année 2022 a été marquée par un dynamisme incontestable de la branche avec une pluralité d'accords signés. L'année 2023 s'annonce quant à elle aussi prolifique en travaux puisque qu'un travail de rénovation de la CCN s'engagera !

La Présidence du Serq est assurée par Patrick Forest, Président de la Régie de Quartier de Paris 14^e et élu à l'Assemblée générale d'octobre 2021.

En outre, la **pluralité des accords** signés en 2022 est le fruit d'un dialogue social constructif au service de l'amélioration des garanties sociales des personnels des Régies (personnel en insertion et personnel permanent). Parmi eux :

- Deux revalorisations de la valeur du point (minimas de branches) sont intervenues en 2022. L'une par décision unilatérale de l'employeur (février 2022) et l'autre par accord salarial unanimement approuvé par les 4 OSR (octobre 2022).

- Accord sur les garanties prévoyance et le changement d'assureur
- Avenant n°9 à l'accord sur la formation professionnelle.
- Accord de branche sur l'égalité professionnelle Femmes / Hommes et ses fiches pratiques pour outiller les Régies de Quartier et de Territoire : fruit d'une négociation de plus d'une année.
- La création d'outils au service des Régies notamment en matière de prévoyance : outil de calcul + Guide pratique.

LA BRANCHE DES RÉGIES, ELLE A TOUT D'UNE GRANDE !

En 2022, la vie de la branche a été riche, comme l'illustre le tableau de suivi des commissions ci-dessous :

Commissions concernées	Référents Serq ou co-présidence	Nombre total de programmation en 2022
GROUPES DE TRAVAIL	Assia REZIG (égalité professionnelle) / Jean-Jacques PORCHERON	7
CPPNI	Co-présidence : Serq : Jean-Jacques PORCHERON Organisation Syndicale Représentative : Jean-Baptiste CUEREL (CGT)	8
COMMISSION D'INTERPRÉTATION	Co-présidence : Serq : Jean-Jacques PORCHERON Organisation Syndicale Représentative : Jean-Baptiste CUEREL (CGT)	1
CPNEF	Co-présidence : Serq : Lucyane BECART Organisation Syndicale Représentative : Sylvie BECK (FO)	4
COMMISSION SANTÉ ET PRÉVOYANCE	Référent Serq : Pierre TREGUIER	4

L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DES RÉSEAUX ET RÉGIES DE QUARTIER

Cette association, créée en 1992, a pour but de dynamiser le réseau européen par la connaissance mutuelle. Elle rassemble aujourd'hui, outre la France, des structures en Belgique, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni, et dispose d'une représentation auprès du Conseil de l'Europe.

À travers la constitution de banques de données, la publication de documents, l'organisation de colloques internationaux, l'AERDQ regroupe et diffuse les activités menées partout en Europe par les réseaux nationaux.

Elle offre également des outils et des formations destinées à favoriser la création et le développement de réseaux de Régies en Europe.



En 2022, aucune activité n'a pu être menée. Mais le contact a été pris avec Fédéré, nouvelle tête de réseau associative et indépendante de l'ensemble des Régies wallonnes – rendez-vous a été pris en 2023 pour les intégrer à la gouvernance de l'association, et commencer à construire avec eux des actions de coopération.

www.federe.be

COMMUNICATION

Une réflexion stratégique sur la communication a été lancée en 2021 avec la création d'une commission dédiée. Elle s'est concrétisée en 2022 avec une refonte de l'identité de la tête de réseau et le déploiement d'une communication moderne qui s'est traduit par, en premier lieu, un changement de nom. Plus simple, mémorisable facilement et fédérateur, le CNLRQ est devenu le Mouvement des Régies. Une signature complète ce nouveau nom et renforce l'objet et l'identité de notre action « Agir avec et pour les habitants ».



Un nouveau site internet a vu le jour en septembre 2022. Plus ergonomique, il présente à la fois le rôle du Mouvement des Régies et le projet des Régies de Quartier et de Territoire. Il dispose

d'un centre de ressources, diffuse régulièrement les actualités du Mouvement et des Régies, propose des offres d'emploi. C'est un site éco-responsable et accessible aux personnes mal-voyantes.

La revue semestrielle a également fait l'objet d'une modernisation avec le graphisme de la maquette aux nouvelles couleurs de la charte graphique et un rubriquage renouvelé.



L'Info-Réseau est désormais « Régies en Action ».



Une chaîne Youtube

Nous avons réalisé plusieurs vidéos mettant en lumière les projets portés par les Régies de Quartier et de Territoire dans la cadre de #TremplinAsso, une vidéo sur notre assemblée générale à Lunel, un temps fort de notre vie associative et enfin une vidéo sur le stage Acteurs, formation emblématique ouverte à tous pour découvrir le projet d'une Régie de Quartier.



Réseaux sociaux

Enfin, une présence accrue sur les réseaux sociaux a permis d'améliorer notre notoriété et de compter plus d'abonnés. Nous avons ouvert un compte en septembre 2022 sur Instagram pour toucher d'autres publics et relayer les posts des Régies présentes sur ce réseau.

PARUTIONS 2022

Les publications du Mouvement des Régies

Régulièrement, le Mouvement des Régies publie des guides. Ils ont pour mission de promouvoir et de capitaliser les actions des Régies pour en accroître l'impact. Le Mouvement des Régies définit les contenus, consulte les Régies et rédige la publication.

Leur caractère pédagogique permet d'alimenter les débats au sein du Mouvement.

Ces productions sont également un témoignage de notre action auprès d'un plus large public : les réseaux de l'IAE, de l'ESS, les partenaires institutionnels locaux, régionaux et nationaux, etc.

En 2022, un guide sur la précarité énergétique a été produit et diffusé. Rendez-vous sur notre site internet pour le consulter.

PERSPECTIVES

Les Régies de Quartier et de Territoire œuvrent depuis plus de 40 ans à l'amélioration du cadre de vie par et pour les habitants. La richesse du projet qui associe insertion économique, lien social, démocratie participative est toujours d'actualité et répond aux attentes de la société civile sur ces enjeux.

Contribuer à construire, avec vigilance, les politiques publiques de demain

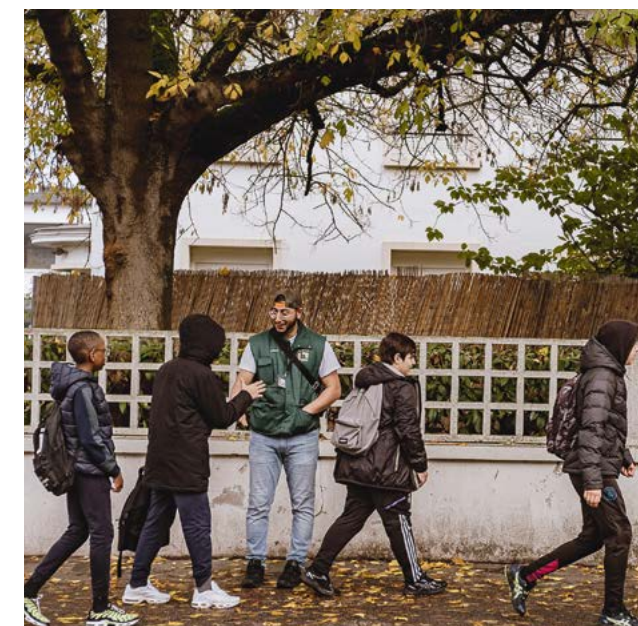
L'année 2023 s'annonce riche en concertations. Refonte des contrats de ville, suites du Pacte Ambition pour l'IAE, feuille de route pour la vie associative... Sur tous ces sujets, il importe que le Mouvement soit présent, impliqué et entendu : comme toujours, la priorité sera de remonter la parole et les besoins des Régies, des habitants, et de nos territoires d'intervention. Les concertations nationales seront suivies par le président, le délégué général et les référents politiques des commissions, prioritairement, et les Régies seront sollicitées pour participer aux concertations locales, le cas échéant.

Ces travaux devront se mener sans naïveté, et en maintenant une liberté de ton indispensable au vu de la période et des combats essentiels à mener en parallèle (Contrat d'Engagement Républicain, défense de la laïcité, violences policières...).

Soutenir les Régies dans une période pleine de risques pour notre modèle

Après les années de pandémie, les Régies se montraient dès 2022 inquiètes pour les années à venir. Le spectre de l'inflation, les coupes budgétaires, la précarité croissante, la concurrence exacerbée, ce sont des risques réels qu'elles voient arriver avec crainte car susceptibles de fragiliser leur modèle.

Ces derniers mois, les équipes du Mouvement ont été confrontées à de nombreuses situations de Régie en grande difficulté économique. Le travail d'accompagnement devra être toujours plus efficace et sans doute s'intensifier, bien sûr ; mais il faudra également renforcer la prévention, et mobiliser les administrateurs du réseau pour solliciter les appuis locaux nécessaires au maintien de notre projet politique sur un territoire.

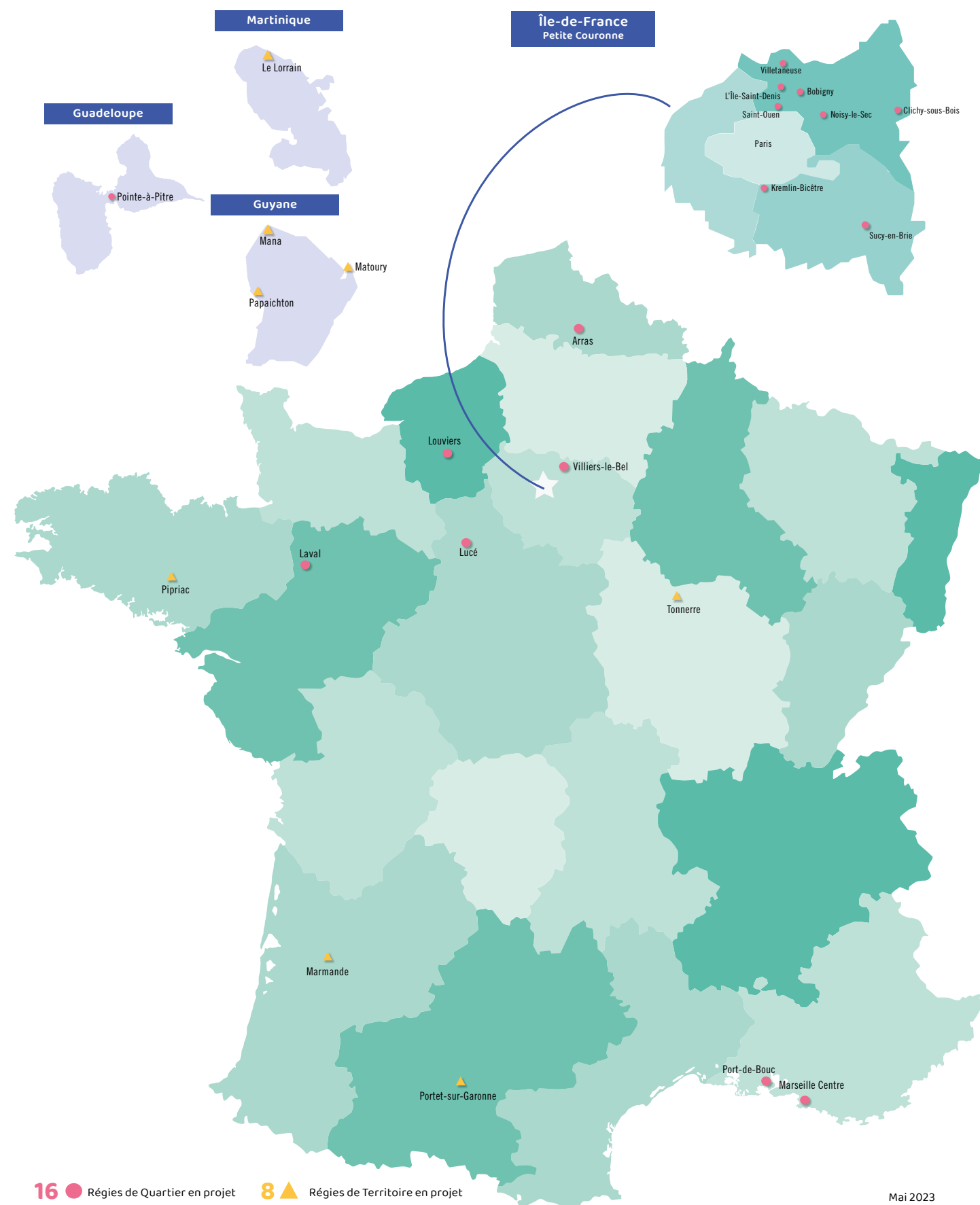


Réaffirmer notre partenariat avec le monde HLM

Le monde HLM a été profondément transformé au cours de ces dernières années : renouvellement de générations, culture managériale croissante, contraintes financières, regroupements de structures... Dans ce contexte, de plus en plus souvent, le partenariat politique et économique avec les Régies est fragilisé ; le risque est alors qu'elles deviennent un prestataire parmi d'autres, et non plus un partenaire privilégié au service du développement local. L'année 2023 doit être celle de la réaffirmation de ce partenariat fondateur et structurant – en construisant avec les acteurs du monde HLM un programme d'action pour sensibiliser les bailleurs – mais également l'année d'action porter en commun.

CARTE DES RÉGIES EN PROJET

24 RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE EN PROJET



Mai 2023

NOS FINANCEURS

Un grand merci à nos financeurs pour leur soutien dans nos actions.

- Le Fonds Social Européen (FSE)
- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)
- La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)
- La Deets Guyane
- La Banque des Territoires
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Unifformation
- La Fondation JM Bruneau
- Le Fonds Agir pour l'Emploi EDF (Fape-EDF)
- Le Conseil Régional d'Île-de-France
- EDF
- ENEDIS



Agir avec et pour les habitants

144 Boulevard de la Villette - 75019 Paris
01 48 05 67 58
www.lemouvementdesregies.org



Cofinancé
par l'Union
européenne